

REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 19 Décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Avrillé dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle annexe de la mairie, sous la présidence de Sylvie VERDON, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 Décembre 2023

PRESENTS : Mme VERDON Sylvie, M. GAUDIN Guy, M. BERANGER Florian, Mme LESAGE-GARREAU Emilie, M. SUAUD Francis, M. PIVETEAU Hervé, Mme DUPÉ Valérie, M. THUBIN Frédéric, Mme BOUARD Aline, M. BOUGRAS Julien, M. CAYEUX Philippe.

EXCUSES : Mme ROBIN Sandrine, (pouvoir à M. BERANGER Florian)

NON EXCUSES : Mme BURY Delphine, M. THUNE Jean-Michel, Mme MILOVANOVIC Sonia.

Mme BOUARD Aline est désignée secrétaire.

La lecture du dernier procès-verbal est faite et adopté à l'unanimité des membres présents.

Dél : 2023/085 - Objet : Cimetière – Tarifs 2024

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Fixe les tarifs des concessions, à compter du 1^{er} Janvier 2024, comme suit :

- ✚ **Cimetière**
 - Concession cinquantenaire : **425 Euros** les 2 m2
 - Concession trentenaire : **280 Euros** les 2 m2
- ✚ **Columbarium par case** (4 urnes au maximum)
 - Concession pour 15 ans : **430 euros**
 - Concession pour 30 ans : **750 euros**

Les plaques de fermeture devront être identiques (couleur noire et inscriptions en lettres dorées) et posées par une entreprise habilitée.

- ✚ **Cavernes**
 - Concession pour 30 ans : **150 euros**
 - Concession pour 50 ans : **175 euros**

- ✚ **Jardin du Souvenir**
 - Fixe à 40,00 Euros la fourniture d'une plaque dont la gravure et le scellement devront être réalisées par une entreprise habilitée
 - La dispersion des cendres est gratuite

Dit : que les recettes correspondantes seront imputées sur le budget général de la commune.

Dél : 2023/086 - Objet : ESPACE 2000 – Tarifs 2024

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Fixe les tarifs des locations de l'Espace 2000, à compter du 1^{er} Janvier 2024, comme suit :

TARIFS PRIVES SALLE DE LOISIRS	COMMUNE	HORS COMMUNE
Caution salle	500,00 €	
Bac Déchets	10 €/bac	
Location vaisselle et couverts (3 couverts + verre + assiette + tasse)	0,40 €/P	0,55 €/P
Location percolateur	20,00 €	
Acompte de réservation	150,00 €	150,00 €
Forfait MARIAGE (du vendredi 10h00 au dimanche soir)	420,00 €	580,00 €
Location salle + hall + cuisine sur 2 jours	300,00 €	420,00 €
Journée supplémentaire	100,00 €	150,00 €
Location HALL seul	70,00 €	120,00 €
Réunion - Vin d'honneur sans cuisine	100,00 €	150,00 €

.../...

TARIFS ASSOCIATIONS SALLE DE LOISIRS	COMMUNE	HORS COMMUNE
Bac Déchets	10 €/bac	
Location vaisselle et couverts (3 couverts + verre + assiette + tasse)	0,20 €/P	0,55 €/P
Location percolateur	20,00 €	
Manifestation avec cuisine sur 2 jours	150,00 €	350,00 €
Journée supplémentaire	50,00 €	100,00 €
3 Manifestations annuelles pour assoc. communales (siège à Avrillé)	70,00 €	/
Séances théâtrales	135,00 €	
Réunions, Assemblées générales, sans cuisine (1ère gratuite Associations communales -siège à Avrillé)	70,00 €	150,00 €
TARIFS SALLE DE SPORTS	COMMUNE	HORS COMMUNE
Caution salle	500,00 €	
Location journée	80,00 €	120,00 €

Dit que pour toute location,

- Une assurance responsabilité civile est obligatoire
- L'acompte dû à la réservation, sauf cas de force majeure, restera acquis à la commune en cas de désistement
- Les verres, tasses ou assiettes manquants ou cassés seront facturés 2 € pièce et 0,50 € par couvert.

~~~~~

### **Dél : 2023/087 - Objet : Convention Prestation Paie avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale**

Madame le Maire indique que l'établissement des paies et documents sociaux va être confié au Centre de Gestion de la FPT de la Vendée au 1<sup>er</sup> Janvier 2024

A cet effet, une convention définissant les modalités de la prestation paie est conclue pour une durée de 1 an à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2024. Elle est renouvelable annuellement par tacite reconduction, dans la limite d'une durée maximum de 5 années, renouvellement inclus..

Madame la Présidente donne lecture de la convention à intervenir :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✚ APPROUVE la convention proposée par le Centre de Gestion de la FPT de la Vendée
- ✚ AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer la convention définissant les modalités de la prestation PAIE.

~~~~~

Dél : 2023/088 - Objet : Vendée Grand Littoral – Rapport d'Activités 2022

Madame le Maire indique que, conformément à la réglementation, le rapport annuel d'activités 2022 de Vendée Grand Littoral a été présenté et validé par le Conseil Communautaire.

Il a ensuite été transmis à la commune afin qu'il fasse l'objet d'une communication auprès des membres du Conseil Municipal, et être mis à disposition du public à la mairie.

Ce document a été transmis aux élus par voie dématérialisée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ✚ PREND ACTE de la transmission, par la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral, de son rapport annuel d'activités 2022.
- ✚ DIT que ce document sera mis à disposition du public dans les locaux de la mairie.

~~~~~

### **Police Municipale Mutualisée**

Mme le Maire rappelle que la commune du Bernard va se retirer au 1<sup>er</sup> janvier 2024, ce qui a pour conséquence de rendre la convention actuelle caduque. Le bilan des interventions sur la commune est présenté.

Les élus, au vu du rapport 2023, ne souhaite pas renouveler la convention.

### **Décision du Maire en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT (délégations du Conseil**

**Municipal)** : Droits de préemption Urbain :

- Terrain (AE 133p) – rue du Petit Saint Jean – pas de préemption
- Terrain (AA 236p) – rue des Jardins – pas de préemption
- Maison (AE 209) – 7 rue des Jardins – pas de préemption

### **Transfert Agence Postale : Travaux d'aménagement**

L'esquisse de l'aménagement intérieur est présentée.

Les devis pour l'installation d'un système d'alarme : 3 592,92 € TTC et les travaux de rénovation peinture et sol du bureau : 4 702,80 € TTC vont être soumis aux élus membres de la CDPPT le 20 Décembre 2023.

La boîte à lettre doit être installée sur le trottoir devant la mairie et l'enseigne sur un pilier.

La question du devenir de l'agence actuelle est posée. Actuellement aucune décision n'est prise. En avril, le bâtiment accueillera la « Micro-Folie » qui est un musée virtuel itinérant.

### **EHPAD – Pierre Genais**

Madame le Maire fait part des difficultés financières rencontrées par l'EHPAD ; Elle précise que les familles des résidents en ont été informées, soit lors de la réunion du 21 Novembre ou bien par l'envoi du PowerPoint par mail.

Elle parle de l'article paru dans la presse à l'initiative d'une famille, le 6 décembre dernier et des conséquences directes sur les résidents et le personnel, ainsi que du démenti demandé.

Lors de la réunion du CCAS du 5 Décembre, les membres ont décidé d'attendre le rendez-vous avec le Département avant toute décision définitive. La rencontre s'est déroulée le 12 décembre, ils proposaient la mise en place d'une convention d'aide sociale signée pour 5 ans plutôt que la déshabilitation partielle.

Le CCAS, pour pouvoir absorber à plus ou moins long terme le déficit cumulé et garantir le maintien de la structure, s'est prononcé pour l'habilitation partielle pour 6 places au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et l'augmentation du tarif journalier d'hébergement de 18 Euros à cette même date.

### **Questions diverses :**

Mme LESAGE-GARREAU Emilie fait un point sur le projet urbain du parc de la Mairie. Lors de la dernière réunion, avec NEXITY et GEOUEST, une esquisse a été présentée, axée sur le foncier appartenant à la commune avec une cinquantaine de lots comprenant du locatif, une prise en compte de l'axe de circulation sans sortie sur l'avenue du Général de Gaulle et des maisons individuelles groupées sur la route de Saint Hilaire.

### **Dates des Prochaines Séances du Conseil Municipal :**

Mardi 23 Janvier 2024 à 20h - Mardi 28 Février 2024 à 20h - Jeudi 28 Mars 2024 à 20h

Jeudi 25 Avril 2024 à 20h - Mardi 23 Mai 2024 à 20h - Mardi 25 Juin 2024 à 20h

~~~~~

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h05, et ont signé tous les membres présents

~~~~~

### **Séance du 19 Décembre 2023 – Récapitulatif des délibérations**

**Délibération N°2023/085 – Cimetière - Tarifs 2024**

**Délibération N°2023/086 – Espace 2000 – Tarifs 2024**

**Délibération N°2023/087 – Convention Prestation Paie avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale**

**Délibération N°2023/088 – Vendée Grand Littoral – Rapport d'activités 2022**

| <b>Émargements – Séance du 19 Décembre 2023</b> |                           |                                         |
|-------------------------------------------------|---------------------------|-----------------------------------------|
| <b>Noms et Prénoms</b>                          | <b>Qualité</b>            | <b>Signatures</b>                       |
| VERDON Sylvie                                   | Maire                     |                                         |
| GAUDIN Guy                                      | 1 <sup>er</sup> Adjoint   |                                         |
| ROBIN Sandrine                                  | 2 <sup>ème</sup> Adjointe | Excusée<br>(Pouvoir à Florian BERANGER) |
| BERANGER Florian                                | 3 <sup>ème</sup> Adjoint  |                                         |
| LESAGE-GARREAU Emilie                           | 4 <sup>ème</sup> Adjointe |                                         |
| SUAUD Francis                                   | Conseiller Municipal      |                                         |
| PIVETEAU Hervé                                  | Conseiller Municipal      |                                         |
| DUPÉ Valérie                                    | Conseillère Municipale    |                                         |
| BURY Delphine                                   | Conseillère Municipale    | Non Excusée                             |
| THUBIN Frédéric                                 | Conseiller Municipal      |                                         |
| BOUARD Aline                                    | Conseillère Municipale    |                                         |
| BOUGRAS Julien                                  | Conseiller Municipal      |                                         |
| THUNE Jean-Michel                               | Conseiller Municipal      | Non Excusé                              |
| MILOVANOVIC Sonia                               | Conseillère Municipale    | Non Excusée                             |
| CAYEUX Philippe                                 | Conseiller Municipal      |                                         |